

lure sont parsemées de coupures ou de brûlures au fond desquelles on retrouve par-ci par-là des éclats de cuivre. Les cheveux sont grillés, la chambre antérieure de l'œil gauche est remplie de sang. Le patient raconte qu'il a été projeté à une distance de 5 à 6 pieds au moment de l'accident, et que sa mère, occupée non loin de lui, a aussi été renversée sans cependant recevoir aucune blessure.

Trois jours après l'accident, l'hypœma est disparu, l'examen ophtalmoscopique fait constater des lésions des plus curieuses; la rétine est le siège de suffusions hémorragiques multiples, ces dernières au nombre de 6 à 8 sont toutes situées à la partie postérieure au voisinage immédiat de la macula, et dans une étendue limitée à son pourtour, elles sont petites, arrondies ou étoilées et siègent au point de bifurcation des ramuscules vasculaires.

L'acuité visuelle égale 5/20 et reste telle pendant quelques jours.

Les lésions externes étant guéries, le malade est revu une dizaine de jours après l'accident. L'acuité visuelle est revenue à 5/7½. Les hémorragies sont en grande partie disparues, il ne reste que quelques petits points.

Une semaine plus tard l'acuité égale 5/5, le fond de l'œil paraît normal.

Six mois plus tard le patient revient à la consultation, il s'aperçoit depuis quelque temps que sa vue diminue. L'acuité visuelle est en effet réduite à 5/50. L'examen ophtalmoscopique révèle l'existence d'un décollement rétinien partiel, en forme de boudin, qui s'étend de la macula à la partie antérieure de la rétine.

Le malade observé pendant quelques mois conserve une acuité de 5/50, la lésion paraît rester stationnaire.

L'intérêt de cette observation porte sur la nature du traumatisme; il est assez rare en effet d'observer des hémorragies rétinienne à la suite de l'éclat de la foudre. Un autre point de vue intéressant est de savoir par quel mécanisme l'hémorragie rétinienne s'est produite. Y a-t-il eu pénétration dans l'œil de fines parcelles de cuivre? si oui le globe oculaire n'en offrait aucune indice, la conjonctive et la sclérotique n'était atteinte d'aucune lésion appréciable.

Advenant le cas où de fines parcelles de métal auraient pu pénétrer sans laisser de traces à leur entrée, elles ne se sont pas fait jour à travers le cristallin, car il en serait nécessairement résulté une cataracte traumatique. Quant au peu de trouble provoqué dans la rétine il s'expliquerait par l'état aseptique du corps étranger, toutefois nous ne nous arrêtons pas du tout sur ce mode d'interprétation de la lésion et nous sommes convaincu que l'hémorragie rétinienne a été le résultat direct de la commotion, du choc électrique éprouvé sur l'œil.

La disparition rapide des épanchements, et le retour rapide de